

Mandats sur travail à la maison, travail personnel

Congrès Reims- 2012

THEME 1

1.2.2. Comment y parvenir ?

...

L'organisation de la journée des élèves doit être pensée en lien avec leur environnement. Cela suppose de traiter le problème du transport scolaire et de l'amplitude excessive de la journée de travail en lycée et collège, notamment dans les DOM. Elle doit permettre d'améliorer les conditions d'étude au sein de la classe, d'organiser des moments de travail en petits groupes tout en réaffirmant l'importance du groupe-classe pour apprendre ensemble et en coopération via des pratiques diversifiées, de mieux articuler travail dans et hors la classe, de mettre en place des modalités d'organisation et des pratiques qui permettent de rendre moins stressante et plus attractive l'activité scolaire.

La réflexion est inséparable du temps de travail global de l'élève incluant, outre les heures de cours, le travail à la maison, élément particulièrement discriminant en terme de réussite scolaire.

Une refonte des grilles horaires, définies au niveau national, est nécessaire. L'horaire enseignant doit être supérieur à l'horaire élève dans toutes les disciplines, dans un cadre hebdomadaire, pour permettre des approches pédagogiques variées, la mise en œuvre de démarches diverses. Le respect des pauses méridiennes et un équilibre dans l'emploi du temps de la journée doivent être garantis à tous les élèves. La concentration des cours pour de plus en plus d'élèves sur neuf demi-journées résultant d'une pression des collectivités locales, des entreprises de transport scolaire ou encore des parents doit également être interrogée. La durée du travail à la maison a souvent été accrue, pour compenser la baisse des horaires élèves ou l'alourdissement des effectifs. Il devient alors une source d'inégalité, n'étant pas pensé comme un prolongement du travail en classe, mais comme un palliatif du manque de temps pour ce travail au sein de la classe.

Il est tout aussi nécessaire d'améliorer la qualité de la vie scolaire, de l'accueil des élèves, ce qui passe par un encadrement éducatif assuré par des personnels en nombre suffisant ainsi que par une amélioration des locaux de vie collective : restauration scolaire, internat, foyer des élèves. Une réflexion sur les différents lieux de Vie Scolaire doit être engagée, le CDI ne pouvant être, à lui seul, une réponse adaptée à la prise en charge des élèves en dehors des cours. Le SNES affirme la nécessité de doter chaque établissement d'une cantine scolaire et d'augmenter les capacités d'accueil en internat.

...

2.2.3.2. L'organisation du collège

... Des études obligatoires (qu'elles soient selon les besoins, dirigées - en petits groupes - par des enseignants dans leur temps de service ou pour les élèves autonomes, encadrées par des AED), permettraient par ailleurs à tous les élèves d'être accompagnés pour faire tout ou partie de leur travail personnel au sein de l'établissement.

La Seconde générale et technologique ...

Les programmes doivent être conçus de façon à ce que l'augmentation du temps de cours pour les élèves ne se traduise pas en travail personnel supplémentaire au domicile.

La voie technologique...

Afin de favoriser et de valoriser l'orientation vers la voie technologique, en complément de la technologie initiée au collège, il est indispensable de mettre en place une première découverte des champs de production en classe de Seconde. Pour être crédibles, de vrais enseignements de découverte doivent être associés à un volume horaire minimum de 3 h hebdomadaires en demi-groupes, avec la possibilité pour les élèves de cumuler deux enseignements. La mise en place de ces enseignements ne serait pas assortie d'un travail supplémentaire à la maison pour les élèves, la découverte des disciplines technologiques étant centrée autour d'un travail pratique en classe.

...

Congrès Perpignan- 2009

THEME 1

2.1.6.3. C'est d'abord au sein de la classe que l'aide doit être pensée, et que les implicites doivent être levés avec les élèves sur ce qu'on attend d'eux, dans le travail en classe comme dans le travail personnel donné dans le prolongement du cours

Au-delà, la question de l'accompagnement à la scolarité se pose sous toutes ses formes (offre culturelle ou aide aux devoirs) et correspond à une demande sociale. La plupart des enseignants jugent le travail après la classe indispensable à la mémorisation et à l'appropriation des connaissances; pour nombre de parents, cela reste un moyen de savoir ce que font leurs enfants à l'école. Si, pour ne pas creuser les inégalités, une réflexion s'impose sur le contenu, la nature et la forme des devoirs à la maison, il est tout aussi essentiel d'organiser des espaces et des temps d'accueil des élèves pour leur permettre de réaliser leurs devoirs dans de bonnes conditions : études dirigées (par des enseignants volontaires), études surveillées (par des étudiants-surveillants recrutés en nombre suffisant), ou aide aux devoirs dans le cadre de l'accompagnement associatif à la scolarité qui peut apporter une dimension culturelle précieuse

2.2.5. La demande lycéenne d'un accompagnement doit être prise en compte dans l'organisation pédagogique et matérielle du lycée en séparant ce qui relève des missions de l'enseignant (soutien, approfondissement) de ce qui concerne l'organisation de la vie scolaire et des possibilités d'un travail personnel dans l'établissement, ce qui requiert des moyens humains et l'amélioration de lieux et équipements spécifiques (foyer, permanence, salle multimédia, CDI) pour répondre aux besoins pédagogiques et éducatifs.

Congrès Clermont- 2007

THEME 1

II.2.2.2.1 Le collège pour tous

...

• Garantir des horaires disciplinaires nationaux suffisants qui permettent du travail en groupe, des pratiques pédagogiques diversifiées et l'apprentissage du travail documentaire.

...

Tous les élèves ont besoin d'une organisation hebdomadaire du temps scolaire, pour réussir une appropriation progressive et régulière des savoirs. Ils ont aussi besoin de cette organisation pour structurer leur travail personnel.

Une grille horaire nationale avec des horaires d'enseignement suffisants est, de plus, le garant d'une égalité de traitement des élèves sur tout le territoire et une protection contre le tri social et le collège à plusieurs vitesses à l'oeuvre dans la loi d'orientation. C'est en effet, et avant tout dans la classe que se construisent les apprentissages, d'où la nécessité d'un temps scolaire suffisant pour tenter de résoudre les difficultés qui y font obstacle. Le travail en dehors de la classe s'en trouvera réduit, ainsi que les besoins en soutien.

...

C'est dans le respect de ces principes fondamentaux que doivent être posées les questions de l'organisation du soutien, du contenu du travail en dehors de la classe et de l'aide aux devoirs.

II.2.3.2. Le SNES porte l'exigence d'une intégration dans l'horaire élève en présence des enseignants (qui ne doit pas être diminué) de possibilités de travail individualisé de recherche, d'appropriation et d'entraînement. Alors que de nombreuses propositions émanant des partis politiques reprennent comme une évidente « recette » aux difficultés de l'école, la nécessité de généraliser le soutien scolaire nous réaffirmons que le meilleur moyen de faire réussir tous les élèves est d'améliorer les conditions d'accueil et de travail dans la classe ainsi que les possibilités d'échange à l'intérieur des équipes pédagogiques pour apporter des solutions adaptées aux difficultés ponctuelles.

Alors qu'émerge une demande d'un service public national de l'accompagnement scolaire, nous revendiquons une plus grande réflexion collective, intégrée à la formation, sur la nature du travail hors la classe et des conditions de son efficacité.

II.2.3.2.1. Les devoirs à la maison pèsent lourd dans la scolarité des élèves, et représentent un enjeu important pour les familles. Ils sont un lieu où se creusent les inégalités sociales. Paradoxalement, il y a peu d'études consacrées à cette question cruciale mais on sait que le temps qui leur est consacré n'est pas proportionnel aux résultats obtenus. Il faut que le contenu, la nature et la forme des devoirs et la manière dont ils sont donnés fassent l'objet d'une réflexion beaucoup plus approfondie.

Cette question ne saurait relever d'une culture implicite du système éducatif. Il convient de plus que les personnels et le service public d'éducation dans son ensemble s'efforce d'y apporter des réponses : lieu de travail approprié, qualification des intervenants, partenaires éventuels dans le respect des principes fondamentaux de laïcité et de gratuité, sans confusion aucune avec le temps scolaire.

Au collège les efforts devraient être concentrés en priorité sur la classe de 6ème, classe charnière dans laquelle la plupart des élèves découvrent en théorie le travail « à la maison ». Des espaces et temps d'accueil des élèves doivent être organisés dans les établissements sans réduire les horaires d'enseignement afin de permettre aux élèves d'acquérir au travers d'activités diverses les méthodes de travail nécessaires à leur réussite

Congrès le Mans - 2005

THEME 1

1.2.2 Le temps de travail de l'élève

L'école doit permettre à l'élève de construire progressivement et de façon encadrée son autonomie.

Les parents prennent une part croissante dans l'aide aux devoirs de leurs enfants engendrant des inégalités notamment dans le second degré. Le travail personnel en dehors de la classe recouvre entre un quart et un tiers du travail scolaire de l'élève. Les études montrent également que les élèves qui y consacrent le plus de temps ne sont pas forcément ceux qui réussissent le mieux et que le travail à la maison est un facteur d'inégalités. L'organisation du temps scolaire est un facteur déterminant pour la réussite. La mauvaise organisation des transports scolaires, en particulier dans les DOM et les zones rurales, alourdit les contraintes horaires quotidiennes.

La répartition inadéquate et la concentration des établissements fait partie intégrante de ce problème ; des constructions doivent être engagées au regard de la surcharge, des effectifs dans les académies des DOM qui, bien que spécifiques au regard de leur forte croissance démographique, ne sauraient pour autant être négligées.

C'est d'abord le travail au quotidien dans la classe qui doit permettre de donner aux élèves les outils nécessaires pour qu'ils puissent mener à bien, progressivement et de manière suffisamment autonome, le travail personnel qui leur sera demandé en prolongement du cours.

L'élève doit pouvoir trouver dans l'établissement un cadre visant à favoriser la pratique du travail personnel indispensable à sa formation, sans que soit pour autant alourdi son horaire global. Le travail à la maison a souvent été accru, pour compenser la baisse des horaires élèves ou l'alourdissement des effectifs.

Le travail de l'élève, notamment dans son aspect méthodologique, doit essentiellement se faire dans le cadre de l'école, et d'abord pendant les cours, grâce à des pratiques pédagogiques, des contenus disciplinaires, du travail en demi-groupe, en travaux dirigés et des horaires permettant aux enseignants de mieux accompagner le travail de chaque élève.

...